

Le réseau FIPHFP de Solidaires Fonction Publique réuni le 8 septembre 2016, tient à exprimer son indignation face aux ponctions répétées effectuées sur le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique. Le FIPHFP est contraint à financer des opérations qui n'ont rien à voir avec le handicap : financement des emplois aidés (de 2015 à 2017) auquel s'ajoute maintenant le financement des vigiles dans les universités.

Le FIPHFP vise à favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées au sein des fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière. Sa gestion administrative est confiée à la Caisse des dépôts. Ce fonds collecte des contributions auprès des employeurs publics qui ne satisfont pas l'obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés et assimilés, et finance en contrepartie des aides en faveur du maintien et de l'insertion/recrutement des personnes handicapées dans la fonction publique.

... Ce qu'en fait le gouvernement ?

*** financement des emplois aidés** (pas l'emploi des personnes handicapées, mais celui des chômeurs de longue durée, des jeunes en difficulté sociale etc...).

Septembre 2014, le gouvernement Valls impose au FIPHFP et à l'AGEFIPH de consacrer 29 millions d'€ chacun pendant 3 ans, au financement des emplois aidés pour tous et non des mesures spécifiques aux demandeurs d'emploi handicapés, soit 87 millions pour le seul FIPHFP !

*** financement des vigiles dans les universités**

Le gouvernement décide de prolonger d'au moins 1 an la mesure dérogatoire permettant aux universités de ne pas verser l'intégralité de leur contribution au FIPHFP.

Les 30 millions d'euros ainsi « économisés » seront consacrés à la sécurisation des campus.

Les aides destinées aux personnes handicapées vont financer la sécurité des universités.

N. Vallaud-Belkacem : « Pour vous accompagner (les universités) et apporter des conditions de sécurité renforcées à la rentrée 2016, j'ai demandé et obtenu la prolongation en 2016 d'une mesure technique, celle du taux dérogatoire pratiqué en 2015 pour le FIPHFP ».

Or, le FIPHFP est loin de posséder un « trésor de guerre » contrairement à ce que prétend le gouvernement ! Les employeurs n'atteignant pas les 6% de travailleurs handicapés, sont peu désireux de payer les amendes

« versées » au FIPHFP, et, tentent de se rapprocher de ce taux ! De fait, l'abondement du fonds diminue en conséquence.

Corrélativement, le nombre de personnes handicapées ayant accédé à un emploi croît, et entraîne l'augmentation des dépenses pour l'aménagement des postes de travail.

Les moyens du FIPHFP sont déjà, avant toute ponction, en constante diminution !

L'amputation du budget du FIPHFP révèle bien un mépris du gouvernement à l'égard des personnes qui en dépendent, et, compromet gravement l'avenir.

SUD Santé SOLIDAIRES AP-HP dénonce et exige l'arrêt de ces mesures révoltantes.

Le chômage et l'emploi demeurent la priorité des candidats à chacune des campagnes électorales. Quant au financement des promesses et engagements... le flou artistique !

Toutefois, en coulisses, les choix sont faits : piquer le pognon à des secteurs suscitant moins d'intérêt pour nos technocrates ! Quel mépris !

